

---

Procès-verbal de la séance du CA  
tenue le 24 septembre 2022 à 10h00  
en visioconférence

---

Ordre du jour / Table des matières

<b>Ordre du jour / Table des matières</b>	<b>1</b>
<b>1. Ouverture de la réunion à 10h00</b>	<b>2</b>
<b>2. Adoption de l'ordre du jour</b>	<b>2</b>
<b>3. Approbation du procès-verbal du 30 juillet 2022</b>	<b>2</b>
<b>4. Questions / Réponses sur les comptes rendus de comités</b>	<b>2</b>
Qualité de l'eau et tributaires: Sylvie Auclair	2
Espèces envahissantes: Marcel Dunn	3
Bandes riveraines: Ève Bélanger	4
Communications: Érik Vigneault et Danielle Beaudoin	4
Faune: Dominique Jutras	5
Recrutement et trésorerie: Gilles Tessier	6
Mode de financement: Luc Ducharme	6
<b>5. Plantes Aquatiques - Potamot</b>	<b>7</b>
<b>6. Recrutement des bénévoles</b>	<b>7</b>
<b>7. Présentation des plans d'activités</b>	<b>7</b>
<b>8. Varia</b>	<b>7</b>
<b>9. Date de la prochaine séance</b>	<b>8</b>
<b>10. Levée de l'assemblée</b>	<b>8</b>

## 1. Ouverture de la réunion à 10h00

**Administrateurs présents:** Luc Ducharme, Ève Bélanger, Gilles Tessier, Jocelyne Gagnon, Marcel Dunn, Jean-Noël Leduc, Sylvie Auclair, Érik Vigneault, Danielle Beaudoin, Julie Dunn

**Administrateurs absents:** Pierre Morency, Dominique Jutras

**Aide-administrateur présente:** Colette Scalabrini

## 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sylvie Auclair et appuyé par Marcel Dunn d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant:

8. Varia: Terrain de pisciculture

Adopté à l'unanimité, prop. # 38-2022

Dorénavant, les suivis requis par des discussions ou activités en cours seront notés et abordés prioritairement dans le compte-rendu des responsables de comité.

## 3. Approbation du procès-verbal du 30 juillet 2022

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal approuvé par la présente résolution au moins vingt-quatre heures avant cette séance, il est proposé par Marcel Dunn et appuyé par Sylvie Auclair que le procès-verbal du 30 juillet soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité, Prop. # 39-2022

## 4. Questions / Réponses sur les comptes rendus de comités

### Qualité de l'eau et tributaires: Sylvie Auclair

- Qualité de l'eau:
  - À la suite d'une augmentation des coliformes fécaux, un plus grand nombre de prélèvements des ruisseaux Tryon, des Tourterelles et Roy ont été effectués (prévoir coûts plus élevés pour le mois de

septembre). Lorsque les tests sont moins beaux, les résultats seront envoyés systématiquement aux municipalités concernées. Le mode de communication entre la SCLL et les municipalités reste à établir sur ce sujet.

- Cet été le taux de coliformes fécaux était plus élevé au bas du ruisseau des Tourterelles que les résultats plus haut. De nouveaux tests seront effectués afin de mieux comprendre la situation, mais tout d'abord, il faut déterminer qui doit gérer ces situations. Le comité de l'environnement du Canton de Stanstead est intéressé de mieux comprendre la situation des coliformes fécaux dans les tributaires, afin de travailler en collaboration avec la municipalité de Magog et les propriétaires sur ces enjeux. Pour ces raisons, nous faisons des tests aux deux semaines afin de déterminer s'il s'agit d'un épisode exceptionnel ou d'un problème récurrent.
- Eurofine Ottawa dispose d'un test des cyanobactéries qui pourrait nous donner des résultats plus rapides. Est-ce que Eurofine Sherbrooke peut faire ces tests ? Si oui, à quels coûts ? Quel est le meilleur moment: à l'automne ? À suivre.
- Tributaires:
  - Peu de progrès, l'inventaire des ruisseaux et des canalisations est à peine commencé. Cependant, nous prévoyons de le compléter cet automne. Appel à des partenaires pour les canalisations secteur Grande-Allée et Bordeleau à Magog.
  - Accord survenu entre le propriétaire des terres sur lesquelles le ruisseau Roy s'écoule et la SCLL, afin de procéder à l'aménagement des embâcles et des fossés du chemin forestier. Les travaux d'aménagements suivront les recommandations du rapport de RAPPEL et sont prévus seulement en mai 2023 afin de ne pas nuire à la saison de chasse.

## Espèces envahissantes: Marcel Dunn

- **Demande de CA:** Nous avons reçu du MELCC la confirmation d'acceptation d'une demande de **certificat d'autorisation (CA)** en date du 1er septembre et celle du MFFP le 15 septembre.
- **Sortie de sacs:** À la mi- août, la sortie de sacs avec RAPPEL et des bénévoles a débuté tel que prévu dans notre plan d'action 2022 (1.00\$/mètre). Après 4 jours d'activités, le RAPPEL ayant connu plusieurs bris d'équipements, nous avons décidé de mettre fin à l'opération. Raisons principales: efficacité et budget. 1570 sacs/4 jours et coûts approximatifs (\$8550.00). Nous avons continué la sortie avec nos bénévoles 560/2 jours. Total de 2136 sacs.
- **Pose de toiles de jute:** Du 6 septembre au 9 septembre avec l'aide de RAPPEL et des bénévoles, nous avons posé 5382 m<sup>2</sup> de toile de jute sur 6 herbiers différents. **En plus, 500m<sup>2</sup>** à la Marina Bordeleau (toile qui avait été arrachée l'an passé par un bateau accidenté). Ce qui représente la pose de

24 toiles pour un grand total de 5832 m<sup>2</sup>. RAPPEL ayant amélioré sa technique de pose de sac de gravier, 627 sacs ont été déposés sur les toiles de jute contrairement au 1197 sacs prévus (avantage: quantité plus petite à sortir l'an prochain). C'est une excellente nouvelle, néanmoins, 640 sacs sont retournés en entreposage à la fin des opérations.

- Cumul des heures pour **sortie de sacs et pose de toile seulement en 2022:**
  - Sortie de sacs: Total de 92 heures de bénévolat.
  - Pose de toile de jute: Total de 202 heures de bénévolat.
  - **Total pour cette opération en 2022: 292 heures**
  - **Bravo et merci à l'équipe de bénévoles qui nous soutient encore cette année.**

### Bandes riveraines: Ève Bélanger

- Travail de sensibilisation effectué à l'été 2022: En attente du rapport de la ville Magog qui devrait être disponible à la fin octobre.
- Rencontre à la fin septembre avec les gens de l'association du lac Lyster à Coaticook. Possibilité de d'établir un plan d'action commun (comment convaincre les gens de participer, etc.).

### Communications: Érik Vigneault et Danielle Beaudoin

- La planification de la prochaine année est amorcée.
- La première décision prise est que Danielle et Érik sont les co-chefs des communications.
- Un certain nombre d'idées ont été avancées, elles seront communiquées au C.A. en temps opportun.
- Certains points à savoir:
  - Ni Érik ni Danielle n'ont beaucoup de temps, il faut donc faire des choix et être hyper efficaces.
  - Luc Côté souhaite diminuer quelque peu son engagement.
  - Il règne une certaine confusion sur qui fait quoi et comment que nous nous engageons à dissiper.
  - L'organisation d'événements (3 heures sans moteur, etc.) n'entre pas sous le chapeau des communications, malgré que notre équipe peut être en soutien.
    - Julie Dunn accepte de chapeauter le comité "événementiel", soutenu par les communications.
  - Danielle et Érik travaillent à un plan de match qu'ils présenteront à Luc Ducharme, Luc Côté et Dominique Jutras ; il sera ensuite présenté au C.A.
    - Souhait d'uniformiser les méthodes de travail et de les rationaliser en fonction de nos ressources et du temps disponible.
    - Simplifier le processus et le contenu.

- Gérer les plateformes actuelles avant d'élargir l'offre de diffusion.
- S'adjoindre des nouveaux membres à titre de soutien.
- Développement des stratégies de communications en lien avec la mission de la SCLL.
  - Un groupe de consultation est formé dans le but de revisiter la mission, afin qu'elle représente les valeurs actuelles de la SCLL.
    - Rencontre en visioconférence prévue le 21 octobre 2022, à 13h00. Participants: Luc Ducharme, Ève, Julie, Jocelyne, Danielle, Érik et Gilles.

### Faune: Dominique Jutras

- L'ensemencement des truites brunes aura lieu le 6 octobre.
- Une question est posée: y a-t-il une absence ou une rareté de prise? Avons-nous des informations sur les prises de truites? Le site WEB contient un formulaire d'inscription de prises qui n'est pas utilisé.
- Dominique suggère d'effectuer un sondage auprès des membres pour connaître l'état des prises. À suivre.
- La dernière opération ichtyologique au lac remonte à 2006, depuis, le gouvernement a cessé de s'y intéresser.
- Concernant les prises, après une conversation avec le pisciculteur, il semble que la truite brune soit plus difficile à pêcher que la mouchetée ou l'arc-en-ciel. Il y a de la prédation, mais ce que le pisciculteur propose pour le 6 octobre, ce sont des truites de 8 à 10 pouces, de belle taille. Elles vont continuer à grossir cet automne, car il y a beaucoup de nourriture dans le lac à cette période. De plus, le pisciculteur propose de fournir un lot de truites reproductrices de 7 ans d'une dimension de 14 - 15 pouces. Une truite vit en moyenne 20 ans. Cependant, ces truites coûtent de 9 \$ à 10 \$ l'unité. Il pourrait en fournir une centaine si nous sommes intéressés ou un plus petit lot.
- Après discussions, il est convenu d'accorder une somme de 1000 \$ pour l'achat de truites reproductives (14-15 pouces) et réduire à 3500\$ l'achat de truites de 8 à 10 pouces.

### Support Technique: Marcel Dunn

- Le ponton sera remis d'ici la mi-octobre, après la sortie des bouées.
- Nous aurons besoin de bénévoles pour la sortie des bouées.

## Recrutement et trésorerie: Gilles Tessier

<u>Recrutement</u>	<u>21/09/2022</u>	<u>19/09/2021</u>
Membres principaux	577	593
2e membre	420	439
<u>Membres additionnels</u>	<u>53</u>	<u>89</u>
Total membres	1050	1121
Dons	6760 \$	6120 \$
<u>Total en septembre \$</u>	<u>21 675 \$</u>	<u>21 914 \$</u>

**À ce jour: 97% des sommes de 2021 atteint**

### **Finance :**

- Réclamation des taxes TPS-TVQ 2020 (1299\$) et 2021 (3705\$) expédiées.
- Enjeu d'une subvention non reçue pour les opérations courantes au montant de 2 944\$ de la ville de Magog. Le nouveau cadre financier a fait en sorte que notre demande du 30 novembre 2021 soit tombée entre deux chaises. Un suivi est en cours, la ville propose de demander la subvention en double en 2023, mais la ville ne sait toujours pas quel service administratif pourrait la traiter.
- La SCLL connaîtra un important déficit d'opération en 2022 (estimation 17k\$) avec les éléments extraordinaires suivants :
  - Inventaire RAPPEL septembre 2021 facturé en 2022 : 9.1k\$
  - Sortie de sacs 2022: RAPPEL 8,7k\$
  - Demande d'un nouveau c.a Myriophylle : 4k\$
  - Manque d'une subvention ville de Magog : 4.5K\$

## Mode de financement: Luc Ducharme

- Le groupe de travail formé de Luc Ducharme, Ève Bélanger, Gilles Tessier et Jocelyne Gagnon, s'est réuni une première fois pour établir les données à recueillir et l'échéancier.
- Nous devons estimer le budget nécessaire pour les activités courantes, les communications, le projet de myriophylle et une solution pour le lavage de bateaux. Sur cette base, nous allons rechercher les sources de financement employées par d'autres associations et municipalités, les tarifs en vigueur pour le membership par les autres associations de lac et l'intérêt des municipalités et regroupements de riverains à contribuer financièrement sur une base régulière. Nous planifions avoir recueilli la majorité des données pour la fin octobre afin d'assembler des options et une recommandation pour la fin d'année.
- Nous recherchons des bénévoles afin d'apporter une connaissance additionnelle au comité exécutif.

## 5. Plantes Aquatiques - Potamot

Le potamot a pris beaucoup d'ampleur sur les rives du lac au point que ça inquiète plusieurs membres et affecte la qualité du lac. Nous devons discuter d'un plan d'action afin de mieux comprendre la source de ce changement, la réponse écologique optimale, les actions à la portée des riverains et les actions recommandées par les experts à réaliser par la SCLL.

Discussion reportée à la prochaine séance.

## 6. Recrutement des bénévoles

Discussion reportée à la prochaine séance.

## 7. Présentation des plans d'activités

Discussion reportée à la prochaine séance

## 8. Varia

### **Dîner des bénévoles:**

Prévu le 25 septembre prochain. Plus de 70 personnes y assisteront.

### **Activité de reconnaissance des bénévoles par la ville de Magog:**

Cinq billets disponibles pour une croisière sur le lac Memphrémagog, le 13 octobre 2022 à 17h30. Ainsi, c'est l'occasion pour la SCLL de souligner l'implication assidue de cinq personnes bénévoles méritantes: Bertrand et Colette, Marcel Dunn, Luc Côté et Jean-Guy Bédard.

### **Quelle réponse à donner à nos riverains par les membres du CA:**

Lors d'une demande de pose de toile ou arrachage d'une superficie de 75m<sup>2</sup> et moins devant leur propriété par les membres du CA.

### **Travail informatique:**

- Luc Côté propose d'échelonner le travail informatique tout au long de l'année et non tout en mai, juin, juillet ...
  - Lancer le renouvellement du membership en janvier/février. Plus en ligne avec la notion de cotisation annuelle (une personne qui fait son don en avril actuellement tombe sous la cotisation de l'année précédente et non l'année en cours d'où une confusion possible pour un nouveau propriétaire)

- Placer l'AGA vers mars/avril plus près des états financiers. Le mois d'avril est plus réaliste puisque les résultats d'analyses sont tous livrés à ce moment-là.

**Babillards:**

- Il manque de babillard à certains endroits stratégiques ou certains sont mal localisés: ex.: sur Grande-Allée, descente de la rue des Tourterelles. À suivre.

**Terrain de la pisciculture:**

Projet de réaménagement anciennement supervisé par Lucie Borne. Jean-Noël souhaite réanimer ce projet. Améliorer la bande riveraine, reboiser, aménagement d'un espace détente, etc. À suivre.

## 9. Date de la prochaine séance

La prochaine séance aura lieu en visioconférence le mercredi 9 novembre 2022 à 18h30. Le compte-rendu de comité doit être inscrit à l'ordre du jour au plus tard le 6 novembre.

## 10. Levée de l'assemblée

**L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Luc Ducharme et appuyée par Gilles Tessier à 12h45.**

**Adopté à l'unanimité, Prop. # 40-2022**

*Jocelyne Gagnon*

secrétaire

Le 27 septembre 2022